



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis public est, par la présente donnée par la soussignée Suzanne Dubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie, que le Conseil de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie sera saisi, lors de la séance ordinaire du mercredi 8 mai 2024, à 19 h 30, au 5 route 287 à Saint-Denis de la Bouteillerie, de la dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La présente demande vise à régulariser la façade d'une résidence existante sur un nouveau lot créer en séparant la résidence du lot agricole.

La demande de dérogation mineure est faite pour que la façade soit de 21,6 mètres plutôt que de 50 mètres.

Dans le cas où le Conseil municipal décide d'accepter cette dérogation, le projet ainsi approuvé sera réputé conforme au règlement.

Identification du site concerné :

66, Route 132 ouest
Lots 4006694 4006691
Zone A1 AD3

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À Saint-Denis-De La Bouteillerie ce 23^{ième} jour d'avril 2024.

Suzanne Dubé
Greffière-trésorière adjointe